

Programme d'aide à l'installation au Japon pour les réfugiés et leur famille

Le programme se tiendra uniquement en ligne.

~Un programme destiné aux réfugiés et à leur famille qui souhaitent apprendre le japonais et les choses nécessaires au quotidien~

Fondation for the Welfare and Education of the Asian People
Refugee Assistance Headquarters (RHQ)
(Fondation reconnue d'utilité publique)

Présentation

Le gouvernement japonais propose un programme gratuit d'apprentissage du japonais et d'informations sur la vie quotidienne au Japon, et d'une aide à la recherche d'emploi destiné aux personnes ayant été acceptées comme réfugié par le ministère de justice ainsi qu'à leur famille. Il permet :

- d'apprendre les bases de la langue, les systèmes sociaux et les coutumes utiles pour vivre au Japon.
 - d'être mis en contact avec un employeur pour celles et ceux qui souhaitent travailler.
 - de bénéficier d'une allocation d'installation versée à la fin du programme (voir page 3)
- **En raison du nouveau coronavirus, le programme se tiendra uniquement en ligne. C'est la raison pour laquelle les candidats possédant un ordinateur et une connexion internet seront prioritaires. Pour ceux qui n'en possèdent pas, veuillez le préciser au RHQ.**
- * Selon les circonstances, nous ne pouvons pas vous assurer une place pour la période que vous souhaitez.
- * Le centre RHQ ne propose pas de service de garderie pour les enfants.

Contenu du programme

Étude du japonais et de la vie au Japon – aide de recherche à l'emploi

1. Cours de japonais - 527 cours (1 cours = 45 minutes)

- Apprentissage des bases du japonais (lecture, écriture, écoute, conversation) et des termes nécessaires au quotidien.

2. Cours sur la vie au Japon – 120 cours (1 cours = 45 minutes)

- Informations utiles (système de santé, assurance maladie, système de pensions de retraite, impôts, etc.) ainsi que sur les coutumes japonaises.

* Ces cours sont intégrés au cursus des cours de japonais.

3. Aide à l'emploi

- Le RHQ pourra vous mettre en relation avec de potentiels employeurs les participants souhaitant travailler. Nous ne pouvons cependant pas vous assurer que nous serons en mesure de trouver le travail que vous désirez.
- Les frais de transports dépensés pour votre recherche de travail sont remboursés.
- Une période de formation allant de 1 à 6 mois dans la société qui a prévu de vous embaucher peut également être proposée. Pendant cette période, une partie de vos dépenses nécessaires seront prises en charge.



Exemple d'apprentissage en ligne

Durée du programme

●Le nombre totale de cours est de 692, dont 572 de langue japonaise et 120 sur les coutumes et la vie au Japon. Chaque cours fait 45 minutes.

●La totalité des cours seront collectifs et auront lieu en ligne.

●Emploi du temps : Cours de la journée 9 :30~15 :50 (du lundi au vendredi)
Cours du soir 18 :30~20 :55(du lundi au vendredi)

* sous réserve de modification

●Période du programme : Cours de la journée d'avril 2021 à septembre 2021
Cours du soir d'avril 2021 à mars 2022

Conditions à remplir pour participer au programme

Peuvent participer à ce programme les personnes reconnues comme réfugiées selon la convention de 1951 ainsi que leur famille (1), à l'exception de celles qui ont déjà suivi le programme d'installation organisé par le Centre International d'Assistance pour les Réfugiés (fermé en mars 2006) ou par le Centre RHQ (2).

(1) La famille du réfugié peut être le conjoint ou la conjointe, les parents, ou encore les enfants, mais ils doivent avoir un visa valable au Japon.

(2) Les demandes peuvent être reportées ou refusées en raison de l'état de santé ou du niveau de japonais du candidat.

Allocation de subsistance

Une aide financière vous sera versée pendant que vous suivrez ce programme.

Allocation de subsistance (destinée à vos besoins quotidiens) * Selon les conditions, il est possible que vous ne puissiez pas en bénéficier.	Pour un adulte (à partir de 12 ans) : 1 600 yens par jour Pour un enfant (jusqu'à 11 ans) : 800 yens par jour * Quant aux participants au cours du soir, la moitié du montant sera versée sur une période d'un an.
Allocation d'installation (pour commencer votre nouvelle vie une fois le programme terminé)	Pour un adulte (à partir de 16 ans) : 156 900 yens Pour un enfant (jusqu'à 15 ans) : 78 450 yens * Cette somme sera versée à une seule reprise une fois que le programme sera fini.
Remboursement des frais médicaux	Si vous avez de la fièvre, des maux de tête, mal aux dents, ou encore que vous vous blessiez pendant les cours, vos frais médicaux seront remboursés. Par contre, cela n'est pas valable pour les maladies chroniques et graves. Par ailleurs, tous les participants au programme sont tenus d'être affiliés à l'assurance maladie.

Contact : Fondation for the Welfare and Education of the Asian People Refugee Assistance Headquarters (RHQ)

○ Centre RHQ : TEL : 03-5292-2144 FAX : 03-5292-2043
E-mail : rhqcenter@rhq.gr.jp

○ Bureau du Kansai : JR Kobe eki NK bldg. 11 floor, 2-1-18, Nakamachidori, Naka-ku,
Kôbe-shi, Hyôgô-ken 〒650-0027
TEL : 078-361-1700 FAX : 078-361-1323

Conseils divers

Des conseillers pourront répondre gratuitement à vos questions sur l'apprentissage du japonais, la recherche d'un emploi, ou la vie au Japon en général. Vos informations personnelles n'étant pas communiquées à l'extérieur, vous pouvez nous demander conseil en toute sécurité.

- TEL : 0120-090-091 (numéro gratuit)
(du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h)

* Nous pourrions vous répondre en japonais, anglais, français, birman.

(réalisé en novembre 2020)